Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260321-2026_25BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 21 MARS 2026

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2026/25 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09 FEVRIER 2026

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 17 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le samedi 21 mars 2026 à 10h30, salle de l'ancienne médiathèque, sous la présidence de Marie-France BLONDEAU, doyenne d'âge jusqu'à l'élection du maire, puis de Fabrice ROBELET, Maire élu, pour les points suivants.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Caroline LE BAYON, M. Stéphane LE BOULER, M. Bernard RAUD, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, M. Hervé LE ROUZIC, Mme Sabrina BOTHUA, M. Yannick LE BRETON, Mme Anne LE GOFFE, M. Stéphane COUDERC, Mme Régine NAYEL, M. Jean-Pierre KERBART, Mme Morgane GUERLAIS GOUAS, M. Patrick LEFRANC, Mme Michelle ROYER, M. Steven LE MOULLEC, Mme Hélène SERVE-CATELIN, M. Dominique NAYEL, Mme Virginie CATHELIN, M. Yann GEFFROY, Mme Marie-France BLONDEAU, M. Armand GRUIEC, M. Tugdual GAUTER, Mme Florence LE COGUIC, M. Maxime LOHEZIC et Mme Valérie REDUREAU

Était excusée : Mme Annie THOMAS (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS GOUAS

Rapporteur : Fabrice ROBELET

Le conseil municipal est appelé à approuver le procès-verbal du 09 février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 09 février 2026

25 pour ; 4 abstentions ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Fabrice ROBELET